



Programme

Elections communales du 14 octobre 2018

Mieux vivre Ixelles, c'est possible

objectifxl.be

Objectif XL est une **liste citoyenne, d'inspiration démocrate-humaniste**, qui se présente aux suffrages des Ixelloises et des Ixellois lors des élections communales du dimanche 14 octobre 2018.

Nous sommes des **citoyens engagés** au sein de leurs quartiers ou d'associations avec pour dénominateur commun **l'ambition d'améliorer nos conditions de vie au quotidien**.

Nous pensons que chaque citoyen peut être **acteur de changement** et croyons en **l'intelligence collective**.

La qualité de vie et le bien-être dans notre Commune passent par des **politiques éthiques** qui font **appel au bon sens** et une place à **l'implication citoyenne**.

C'est pourquoi, au-delà de toute idéologie, notre volonté est de mettre **le citoyen ixellois, ses préoccupations et son expérience au cœur des politiques communales**. Cela demande du temps et donc des mandataires qui se consacrent pleinement à la mission que les habitants leur auront confiée, raison pour laquelle, indépendamment et précédant toute prescription légale, nous nous imposerons le décumul des mandats.

Avec **Geoffroy Kensier** et **Julie de Groote**, respectivement en tête et en fin de liste, nos 43 candidats incarnent à la fois le dynamisme, le renouveau, l'expérience et l'alternative dont Ixelles a véritablement besoin.

Objectif XL, c'est la volonté de réaliser un projet commun, ce sont des objectifs clairs, ambitieux et réalistes pour voir Ixelles en grand !

1. Nouvelle gouvernance - Participation citoyenne - Budget

Nos Objectifs XL :

- Appliquer le **décumul intégral** entre les fonctions de parlementaire et les fonctions exécutives locales : Bourgmestre/Échevin/Président de CPAS et diminuer le nombre **de mandataires locaux à Bruxelles** ;
- **Assurer la transparence** en publiant sur le site internet de la Commune les décisions communales, les ordres du jour détaillés du Conseil communal, les procès-verbaux détaillés, les rémunérations publiques des mandataires, l'attribution des marchés publics, ... ;
- Revoir le système de répartition des **subsides** aux associations sur base de procédures transparentes d'appels à projets avec attribution par **jury indépendant** ;
- Faire un **audit de toutes les asbl communales** pour vérifier que les règles de bonne gouvernance et de bonne gestion sont suivies et publier sur le site internet de la Commune les comptes de ces asbl ;
- **Moderniser l'Administration** pour en faire un service performant et convivial pour les citoyens avec des délais d'attentes réduits et respectés ;
- Assumer la **répartition des compétences entre le niveau communal et régional** et arrêter de renvoyer la responsabilité vers un autre niveau de pouvoir, développer un **dispositif de concertation** entre la Région et les Communes limitrophes en organisant des réunions régulières pour faire connaître les réalités spécifiques vécues par les Ixellois (coordination des chantiers, ramassage des déchets, e.a.), établir des partenariats avec d'autres Communes pour l'échange de matériels spécifiques ;
- Consulter les habitants **sur les grandes orientations de la Commune** et les choix stratégiques (travaux, réaménagement, nouvelle implantation) à opérer afin d'atteindre une **vision Commune** ;
- Organiser régulièrement des **réunions d'information et de consultation dans chaque quartier** en présence d'élus locaux

(rencontre générale et spécifique - sécurité, propreté, mobilité) et en publier les conclusions ;

- **Permettre aux citoyens de transmettre au Collège des contributions écrites** sur les points inscrits à l'ordre du jour du conseil communal et les diffuser aux conseillers communaux ;
- Assurer au citoyen un **droit à la participation**, en développant des **conseils consultatifs** et des **panels citoyens** ;
- **Ne pas augmenter les impôts communaux** : additionnels IPP et précompte immobilier ;
- Augmenter la participation de la Commune aux **appels à projets régionaux, fédéraux et internationaux** ;
- Mettre en œuvre des **budgets participatifs** dont l'affectation sera décidée par les citoyens ;
- Etablir un **outil didactique qui explique le budget communal** et organiser une séance explicative avant l'adoption définitive de celui-ci ;
- Inciter les **ressortissants non belges à participer à la vie communale** et leur proposer de s'inscrire sur les listes électorales lors de leur enregistrement à la Commune.

2. Sécurité

Nos Objectifs XL :

- Mener un audit afin d'**identifier, avec les habitants, les sources d'insécurité** comme certains lieux jugés à risque, et les aménager en conséquence (ex. éclairage public, signalisation routière, marquage au sol). Une attention spécifique doit être portée aux lieux sujets aux trafics de stupéfiants et à la prostitution ;
- Installer des **caméras** pour accroître la sécurité des lieux plus sensibles ;
- **Renforcer la visibilité de la police de proximité** dans nos rues en augmentant notamment le nombre de policiers circulant à vélo (bikers) et à cheval et en développant les liens entre les policiers et les gardiens de la paix ;
- Lutter contre les agressions, combattre les incivilités et les nuisances publiques (graffitis, détérioration, dépôts clandestins de déchets, tapage nocturne) par **des sanctions administratives communales proportionnées** ;
- **Garantir le respect des règles de sécurité routière dans nos rues** par des aménagements des voiries mais également par des contrôles de vitesse ;
- Désigner **un médiateur de nuit, un « Monsieur nuit »** chargé de pacifier les tensions existantes entre les habitants, les exploitants et les fêtards et de proposer des solutions acceptables et durables pour garantir le respect des règles du vivre-ensemble ;
- Adopter une « **Charte de bonne soirée** » associant riverains, commerçants, associations de prévention, la Commune et la police locale ;
- **Investir** dans le secteur associatif en charge de **la prévention** ;

- Promouvoir l'organisation de **formation en matière de secourisme** en partenariat avec des associations (ex. Croix-Rouge de Belgique), enseigner les « gestes qui sauvent » dans les écoles, clubs sportifs, associations et accroître le nombre de défibrillateurs dans les espaces publics.

3. Propreté

Nos Objectifs XL :

- Mettre en place des **dispositifs plus rapides et plus efficaces de nettoyage** avec des sanctions effectives, organiser régulièrement des **opérations « coup de poing »** ;
- Lutter efficacement contre **les dépôts clandestins**, en particulier à proximité des bulles à verre, par un système de caméra et d'alerte enclenchant un nettoyage rapide, et prévoir plus de poubelles à proximité et sanctionner les incivilités ;
- Renforcer les effectifs et les moyens du **service de la « propreté publique »**, réorganiser leur présence sur le terrain notamment dans les secteurs très fréquentés pour qu'il y ait un nettoyage systématique les week-ends et le lendemain des jours fériés et de beau temps ;
- Installer des **toilettes publiques**, des **poubelles intelligentes** et assurer la **vidange régulière** des autres poubelles publiques ;
- Mettre en place un **Plan communal de propreté avec des indicateurs précis** d'évaluation et un monitoring permanent, évaluer l'opportunité de **privatiser le nettoyage** dans certains quartiers ;
- Organiser et soutenir des opérations de nettoyage « **citoyen de printemps** » des espaces publics par des volontaires ;
- Organiser des **formations spécialisées** (Maître-Composteur, etc.) et des **campagnes de sensibilisation des citoyens** à la propreté publique, à la gestion des déchets et au tri sélectif, en ce compris au sein des écoles ;
- **Réduire la production de déchets par des mesures concrètes :**
 - (1) Promouvoir l'autocollant « Stop Pub » sur les boîtes aux lettres ;
 - (2) Développer une stratégie d'information systématique sur le « Zéro Déchet », en ce compris le tri, pour tout habitant et en particulier pour tout nouvel habitant ;
 - (3) Développer un réseau de formations « Zéro Déchet » (fabrication de produits d'entretien, fabrication de sacs réutilisables, ...) ;

(4) Rendre les évènements organisés par la Commune et/ou soumis à autorisation communale « Zéro déchet » (ex. : ustensiles alimentaires réutilisables, tri des déchets...);

(5) Dans les écoles, sensibiliser les élèves au réemploi, à la réparation et au partage ainsi qu'au tri des déchets ;

- **Promouvoir la démarche « Zéro déchet »** au niveau des ménages et des services communaux selon trois axes :

(1) Réduire les déchets produits par la Commune et le CPAS ;

(2) Entrer dans le processus de labellisation « entreprises éco-dynamiques » de Bruxelles-Environnement ;

(3) Développer des actions de promotion du « Zéro Déchet » vers le citoyen et maximiser le réemploi et le tri.

4. Mobilité

Nos Objectifs XL :

- Adopter un **plan pluriannuel et concerté des travaux publics** sur le territoire ixellois en établissant un « **contrat de législature** » entre la Commune et la Région bruxelloise et ensuite informer du planning des travaux pour les 6 prochaines années ;
- Assurer une coordination des **chantiers en voirie** de manière à impacter le moins possible la fluidité du trafic, l'accessibilité des commerces et habitations et informer les usagers par différents canaux ;
- Entreprendre des **travaux de voiries uniquement s'ils sont vraiment nécessaires, utiles et demandés par les riverains**, en garantissant davantage d'espace aux usagers faibles (y compris les poussettes et les personnes à mobilité réduite) ;
- Développer un **plan de mobilité et de sécurité routière** au sein duquel cohabitent paisiblement et dans le respect mutuel piétons, cyclistes et automobilistes et ce en concertation avec les Communes limitrophes ;
- Aménager des **zones 30** et veiller à leur respect dans les quartiers en vue de renforcer la **protection des usagers faibles** ;
- Augmenter la transformation en **zones piétonnes** des rues étroites et animées des quartiers (plutôt que les grands axes) et veiller à leur accessibilité ;
- Mettre en œuvre un Plan « **Vélo au quotidien** » comprenant l'aménagement sécurisé d'itinéraires cyclables, plus de parkings pour vélos afin de ne pas bloquer les trottoirs, la multiplication de boxes, l'organisation de rangs scolaires à vélo, ... ;
- Développer des petites **navettes de proximité et taxis seniors** vers les zones commerçantes locales, les hôpitaux ou les services communaux pour les parents avec enfants, les personnes âgées ou à mobilité réduite ;

- Coordonner les **zones de stationnement** avec les Communes limitrophes, comme le prévoit l'ordonnance régionale, afin de supprimer les incohérences qui pénalisent les riverains ;
- Diminuer les tarifs des **parkings souterrains** qui créent moins de nuisance que les parkings en voirie, prévoir systématiquement un mécanisme de paiement en ligne et à la minute, multiplier les **conventions avec les entreprises et supermarchés** pour la mise à disposition de leurs places de parking aux riverains (les soirs et week-ends) ;
- Encourager l'implantation de **nouveaux acteurs de la mobilité** ;
- Multiplier les **bornes électriques** harmonieusement disséminées sur le territoire de la Commune.

5. Environnement

Nos Objectifs XL :

- Mener une **politique environnementale pour et par le citoyen de façon participative et inclusive** ;
- **Œuvrer pour un meilleur environnement dans toutes ses dimensions**: alimentation, espaces verts, qualité de l'air, déchets, bruit, et veiller à ce que notre action **concerne tous les espaces de vie** : logement, quartier, lieux de travail ou de loisirs, etc. ;
- **Accorder une priorité à la place de la nature sur le territoire de la Commune**, en verdurant nos rues et places par la plantation d'arbres, d'arbustes et plantes ; en investissant dans la qualité des espaces verts, en soutenant la préservation et la valorisation des îlots, en introduisant de la verdure dans les écoles et espaces collectifs, en imposant des charges d'urbanismes liés à des espaces verts de qualité autour des projets immobiliers ;
- **Améliorer la gestion et l'entretien des parcs et des espaces verts**, en transférant la gestion de ces espaces à la Région bruxelloise notamment les **étangs d'Ixelles** pour avoir une **continuité du maillage vert et bleu** entre les Jardins de l'Abbaye de la Cambre, le jardin du Roi, les étangs et la place Flagey ;
- Encourager les **composts de quartier** ;
- **Réduire la pollution visuelle** en limitant les publicités dans l'espace public ;
- **Décliner au niveau local la stratégie « GoodFood »** pour l'alimentation de qualité et durable : circuits courts, potagers urbains collectifs, cantines GoodFood dans les crèches et les écoles, soutien aux agriculteurs urbains, lutte contre le gaspillage alimentaire ;

- S'inscrire dans la démarche de la Convention des Maires pour le Climat avec les citoyens, dans la **transition énergétique et les énergies renouvelables** à travers l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments communaux et des logements sociaux, instaurer une mesure de la performance énergétique des bâtiments et, création d'un guichet communal « énergie » pour accompagner les citoyens dans cette transition ;
- Créer une **Commune « Air pur »** qui développe des « zones de basses émissions » aux alentours des écoles, qui assure un changement du parc automobile communal, qui informe en lien avec la Région sur la qualité de l'air, et qui promeut les déplacements doux (marche, vélo) ;
- **Éduquer les enfants dès la maternelle à l'environnement** en développant la formation au respect de la nature, aux transitions et au développement durable, ... et encourager toutes les écoles à obtenir les labels « ECO-SCHOOLS » ;
- **Poursuivre la lutte contre le survol intensif de la Région bruxelloise** et publier sur le site internet communal les résultats des sonomètres.

6. Urbanisme - Logement

Nos Objectifs XL :

- **Préserver, défendre et mettre en valeur le patrimoine ainsi que notre environnement** face aux promoteurs immobiliers qui défigurent notre Commune (ex. l'ancien Delhaize Molière (chaussée de Waterloo), la résidence Baltimore (rue Saint-Georges), le couvent dans le quartier Washington - Hector Denis - Abbaye, le quartier Matonge, les casernes d'Ixelles (Usquare), la réaffectation du site de l'abbaye de la Cambre suite au départ de l'IGN) ;
- **Accélérer les délais de traitement des dossiers urbanistiques** (permis d'urbanisme, ...), arrêter d'interpréter restrictivement les demandes de renseignements prévues par la législation ;
- Encourager la **reconversion des immeubles de bureau et des propriétés publiques** non exploitées en logement, en particulier les étages des commerces, via des appels à projets avec des primes de reconversion ;
- Poursuivre et renforcer la **rénovation des logements publics** afin de permettre à tous d'accéder à un logement de qualité notamment grâce aux soutiens régionaux dédiés ;
- Lancer au moins un appel à projet par législature pour **promouvoir le développement de logements intergénérationnels et favoriser la mixité des quartiers et des espaces publics** ;
- **Encourager l'acquisition par les classes moyennes de logements dans des quartiers dits « sociaux »** afin de favoriser la mixité sociale. Cela peut se faire grâce à des partenariats avec le Fonds du logement ou en utilisant les Sociétés immobilières de service public (SISP) pour gérer des projets mixtes « logements sociaux et moyens »;
- Développer des solutions qui permettent un **démembrement de la propriété du terrain avec celle du bâti** afin de faciliter l'accès à la propriété (emphytéoses, système du Community Land Trust, ...) ;

- Encourager la construction ou la rénovation de **logements adaptables pour les personnes à mobilité réduite et pour les personnes âgées** ;
- **Encourager la mise en gestion de logements privés** par les Agences immobilières sociales par le biais d'une prime communale complémentaire ;
- **Augmenter le nombre de logements de transit** appartenant à la Commune ;
- Lutter contre les espaces inoccupées en développant une plateforme qui répertorie les lieux vides en vue d'une **occupation temporaire**, lutter contre les **hébergements touristiques illégaux** et les marchands de sommeil.

7. Associatif

Nos Objectifs XL :

- Assurer l'**égalité de traitement** de toutes les associations quelle que soit leur affiliation idéologique et adopter des **règles objectives** et publiques pour l'octroi d'aides et de subventions ;
- Garantir la **transparence des subsides** et soutiens dont bénéficient les associations ;
- **Préserver l'autonomie du secteur associatif** et éviter toute immixtion des autorités publiques dans leur gestion (tout en évaluant les résultats obtenus) ;
- Adopter une **Charte associative locale** en début de mandature et la mettre en œuvre dans toutes les politiques menées par la Commune, consacrant les principes de subsidiarité, de concertation, de transparence, d'évaluation et d'égalité de traitement entre les associations de la Commune ;
- Soutenir les associations et les mouvements de jeunesse à travers des **aides communales concrètes** : prêt gratuit de matériel, valorisation et promotion des actions associatives, mise à disposition de locaux et infrastructures, ... ;
- **Simplifier les démarches administratives** auxquelles doivent répondre les associations et créer un guichet de soutien aux associations actives localement, en ce compris les organisations de jeunesse ;
- Mettre en place un **budget participatif** soutenant le développement d'initiatives citoyennes et associatives ;
- Favoriser l'**engagement civique et solidaire** des Ixellois en soutenant la création d'associations ;
- Créer une **plateforme numérique du volontariat** qui répertorie toutes les associations et leurs champs d'actions, mettant en relation le secteur associatif, les bénévoles et les habitants désireux d'être aidés.

8. Petite enfance

Nos Objectifs XL :

- **Prévoir un Plan de création de places d'accueil**, par la Commune elle-même et en partenariat avec l'associatif, les institutions publiques et les entreprises privées ; inclure dans les grands projets immobiliers des charges d'urbanisme prévoyant la création d'espaces à destination de l'accueil de l'enfance ;
- Instaurer un **Plan Inclusion dans toutes les crèches communales** afin de favoriser leurs accès aux enfants porteurs d'un **handicap** ;
- Assurer la **transparence totale dans l'octroi des places en crèche**, garantir une information claire et précises qui permet aux parents de s'organiser et veiller à **l'égalité de traitement** par l'autorité communale des milieux d'accueil subventionnés ;
- Adapter les horaires des crèches communales pour offrir un **accueil plus flexible des enfants dont les parents travaillent** tôt le matin ou tard le soir ;
- Inciter les structures d'accueil à s'inscrire dans le **programme GoodFood** pour la qualité de l'alimentation ;
- Développer des « **Family Corner** », des lieux pour créer des moments d'échanges entre parents afin de prévenir l'isolement et les risques de burn-out parental ;
- Organiser une **véritable coordination locale** au sein de la Commune pour orienter les parents et qui inclut tous les acteurs actifs de la petite enfance : crèches communales, associatives, accueillantes d'enfants, etc. ;
- Entretenir, élargir les horaires d'ouverture et augmenter le nombre de **plaines de jeux** sur le territoire communale en créant notamment un espace pour enfant dans le parc du Viaduc, place Fernand Cocq, à proximité du cimetière d'Ixelles ;
- **Evaluer l'impact de chaque politique communale sur les familles.**

9. Enseignement

Nos Objectifs XL :

- Répondre à la pression démographique en créant de **nouvelles places** dans les écoles ;
- Déployer le **Pacte pour un Enseignement d'Excellence** en tant que pouvoir organisateur au sein du réseau communal en permettant à chaque établissement d'établir son propre projet pédagogique, en renforçant l'apprentissage des savoirs de base (lecture, calcul, ...) et en développant une pédagogie personnalisée à chaque enfant tout en renforçant la remédiation à l'école ;
- Assurer une **offre d'immersion linguistique minimum** et suffisante et éveiller les enfants à plusieurs langues dès la maternelle ;
- Mettre en place une **stratégie « Cap réussite »** en soutenant et en développant les **écoles de devoirs** et en instaurant le système de tutorat bénévole avec une place particulière pour le système de parrainage où les élèves aident les élèves ; développer le sens du travail, de l'effort et une rigueur de vie ;
- Mettre en place des écoles ouvertes aux **pédagogies actives ou alternatives**, répondant aux attentes des parents et enfants ;
- **Développer l'offre d'activités culturelles et sportives au sein des écoles** et conclure des partenariats entre les écoles de tous les réseaux et clubs sportifs, académies de musique, mouvements de jeunesse et acteurs économiques ou culturels locaux, afin d'inscrire l'école dans son milieu de vie ;
- Mettre en place un **Pacte de mobilité scolaire** comprenant la sécurisation des abords des écoles, la mise en place de rangs scolaires ainsi que la création d'un brevet cycliste apprenant aux élèves à circuler à vélo en toute sécurité ;
- **Diminuer le prix de la garderie** tous réseaux confondus, renforcer l'encadrement du personnel dans les garderies, mettre en place des activités extra scolaires suffisamment diversifiées et à des prix abordables.

10. Economie et emploi

Nos Objectifs XL :

- Renforcer les partenariats et synergies entre les acteurs clés en matière d'emploi en adoptant une **Charte locale de l'emploi** réunissant les entreprises locales, les opérateurs de formation et de l'enseignement de la Commune ;
- Soutenir le développement **d'initiatives de formation et d'accompagnement vers l'insertion professionnelle** ;
- Créer un **portail virtuel** attaché au site internet de la Commune et/ou de la Maison de l'emploi centralisant l'ensemble des offres d'emploi dans la Commune ;
- **Orienter l'action du CPAS afin d'encourager les personnes éloignées du marché de l'emploi à se (re)lancer dans un projet professionnel**, notamment à travers des formations et des emplois sous « article 60 » ;
- **Organiser des salons** de la formation et de l'emploi du jeune entrepreneur, du stagiaire, des femmes réintégrant le marché du travail, ... ;
- Encourager de nouvelles initiatives en **économie sociale** pour raccrocher à l'activité professionnelle les publics éloignés du marché de l'emploi - titres-services, actions environnementales et de propreté, économie circulaire comme des petites réparations ;
- Stimuler l'**initiative** et accompagner les **entrepreneurs** ixellois dans leur démarche d'installation par la création d'un **guichet unique** destiné aux indépendants et aux entreprises (accompagnement dans les démarches d'installation, simplification administrative, vade-mecum des primes) ;
- Organiser une présentation de jeunes entrepreneurs innovants dans les écoles afin de **stimuler l'esprit d'entreprise** et soutenir le développement des mini-entreprises par l'organisation d'une soirée d'information et de promotion.

11. Aînés

Nos Objectifs XL :

- Elaborer une politique spécifique « Aînés, acteur de la vie communale » en créant un **Conseil consultatif communal des aînés (CCCA)**, source d'avis et d'initiatives ;
- **Soutenir** le développement des **associations** actives dans le domaine des **services de proximité et l'aide/soins** à domicile, y compris via le CPAS pour maintenir l'autonomie des séniors ;
- **Maintenir le commerce de proximité** et la qualité des espaces publics pour tous les usagers (lumière, trottoirs, bancs, espaces verts...) ;
- Inclure les aînés dans la vie locale en soutenant la **création de réseaux de solidarité et d'échanges de services intergénérationnels**, en stimulant la mise en place de maisons kangourous et d'habitats partagés ;
- **Favoriser les échanges** au sein de maisons de quartiers ou de restaurant social accessibles à tous ;
- **Evaluer l'impact de chaque politique** communale sur les aînés.

12. Actions sociales

Nos Objectifs XL :

- **Soutenir l'émancipation** de tous les Ixellois et en particulier les personnes en situation de précarité, en leur donnant les moyens de leur autonomie ;
- Assurer une **plus grande efficacité des politiques d'aide sociale** par un rapprochement des services communaux et du CPAS, en particulier pour les fonctions de support, voire en favorisant les collaborations entre les CPAS de plusieurs Communes ;
- Soutenir la participation de tous à la vie de la Commune y compris les **enfants et adultes handicapés**, développer une approche inclusive de la personne handicapée dans l'ensemble des politiques communales (Charte handistreaming) ;
- Promouvoir inlassablement l'**égalité femmes-hommes** à tous les niveaux et dans toutes les actions de la Commune ;
- Instaurer un **guichet de 1ère ligne pour accompagner les personnes précarisées** dans leurs démarches administratives et contrer le phénomène de **sous-protection sociale**. Ce guichet donnerait aussi accès à des services de base tels que l'inscription des enfants dans une école, la prise en charge par un service de médiation de dette, l'obtention d'une allocation logement, ... ;
- Généraliser les services d'aide alimentaire comme les **épiceries sociales** pour lutter contre la **précarité alimentaire** et permettre l'accès à une alimentation saine et à prix modéré pour tous ;
- **Soutenir les familles monoparentales**, notamment en prévoyant suffisamment de places en crèches et en adaptant les horaires d'ouvertures à ces familles, en informant les parents de leurs droits quant aux pensions alimentaires ou, en matière de mobilité (chèques-taxi) ;

- Prévoir des dispositifs d'**accès facilité à des logements de transit** gérés au niveau communal pour lutter contre le phénomène du **sans-abrisme**. Cet accès doit être encadré par des travailleurs sociaux afin de s'assurer que la situation sociale des locataires s'améliore véritablement ;
- Faire d'Ixelles une **Commune hospitalière**, améliorer l'accueil et le séjour des primo-arrivants et des réfugiés en systématisant les initiatives d'apprentissage d'une de nos langues nationales et l'alphabétisation tout en soutenant les initiatives locales et citoyennes de solidarité.

13. Culture

Nos Objectifs XL :

- Faire d'Ixelles un **pôle culturel majeur** en Région bruxelloise en valorisant ses joyaux : Flagey, Musée d'Ixelles, Chapelle de Boondael, Abbaye de la Cambre, ... ;
- **Stimuler des projets culturels dans les crèches et les écoles** à travers des ateliers de lecture, de théâtre, d'arts plastique et de musique en collaboration avec les académies et bibliothèques et encourager les « contrats Culture/Ecole », renforcer les liens avec le théâtre jeunes publics ;
- Favoriser l'accès des artistes et acteurs culturels aux écoles via des **résidences d'artistes temporaires** avec des thématiques ciblées ;
- Favoriser les **sorties culturelles des élèves hors des enceintes de l'école** afin de les sensibiliser aux lieux culturels et leur en faciliter l'accès : excursions artistiques, déplacements vers la bibliothèque dans le cadre de l'accueil extrascolaire, partenariats avec des lieux culturels ;
- **Soutenir les acteurs culturels** de la Commune en mettant à disposition des locaux publics ou en offrant une aide technique et/ou financière en cas de prestation publique ;
- Promouvoir **les œuvres des artistes ixellois dans l'espace public** ;
- Mettre en place un **parcours d'artistes** (Arts de la scène et Arts plastiques) sur l'ensemble du territoire communal.

14. Sport

Nos Objectifs XL :

- **Élaborer une stratégie Sport** (indoor et outdoor) en développant : des infrastructures de quartier (terrain de basket pour les adolescents), la pratique d'activités sportives intergénérationnelles, le soutien aux clubs sportifs, et en incluant le sport individuel et en famille dans les espaces verts ;
- Rénover et adapter les infrastructures sportives du **Centre Sportif Albert Demuyter** ;
- Elargir les **horaires d'ouverture de la piscine d'Ixelles** ;
- Aider à la coordination des activités des associations et des clubs pour **optimiser l'utilisation des infrastructures disponibles** et assurer une programmation tout au long de l'année ;
- **Publier la tarification des stages** sportifs et des coûts d'affiliation aux clubs sportifs, ainsi que des subsides récurrents ou ponctuels accordés par la Commune aux différents clubs.

15. Europe et Tourisme

Nos Objectifs XL :

- Etablir des **partenariats avec les institutions européennes** (Journée de l'Europe le 9 mai, soirée-débat pour les élections européennes, visite des institutions, ...) ;
- Développer les **liens éducatifs entre les établissements scolaires et les institutions européennes** ;
- **Promouvoir Ixelles** lors des visites officielles de délégations étrangères à Bruxelles et au sein des institutions ;
- Renforcer l'**attractivité touristique** de la Commune.



1^{er}
Tête de liste

**Geoffroy
KENSIER**

Liste Objectif



*Mieux vivre Ixelles,
c'est possible!*



2

Jacqueline
DELAPIERRE



3

Gaël
DELVAL



4

Kathrine
JACOBS-STOLBERG



5

Pierre
NYEMBWE



6

Isabelle
MONTOYA



7

Bernard
DU FOUR



8

Alice
de LIEDEKERKE



9

Mohammed
MOUSSA AGHA



10

Sinead
SHANNON-ROCHE



11

Jean-Marc
HANS



12

Christine
van OLDENEEL



13

Tadhée-Nicolas
PAKULSKI



14

Suliga
FARAJI



15

Didier
COSSÉ



16

Laetitia
CUSTINNE



17

Marc
DE BACKER



18

Anne-Fleur
LABBÉ



19

Emmanuel
WALE KSUBIBI



20

Maïa
DUDALS



21

Emmanuel
NEKIC



22

Annie
BOURSOIS



23

Philippe
DURANT



24

Nathalie
HUSQUINET



25

Michel
VOGLIMACCI-
STEPHANOPOLI



26

Alicia
DEKONINCK



27

Stefan
CHRISTOV



28

Géraldine
de le VINGNE



29

Boris
DE KOCK



30

Ghislaine
HANIN



31

Thibault
EMPAIN



32

Charlène
VANDEN HEEDE



33

Alessandro
ZUNINO



34

Simone
BERNSTEIN



35

Joseph
DELFAR



36

Jocelyne
ANTOINE



37

Philippe
LODZIA-BRODZKI



38

Josette
KOULOUI



39

Eric
SCHMITZ



40

Marine
THIRY

Liste 1

objectifxl.be



41

Edouard
HOUTART



42

Mariam
KLJYAN



43

**Julie
de GROOTE**